



Groupe de discussion

Pacte pour un Enseignement d'excellence

« La démocratie scolaire : le rôle des équipes éducatives »

Rapport du groupe de discussion mené auprès d'éducateurs

Liège : 19 mai et 02 juin 2017

B. Cattonar (UCL)

C. Van Nieuwenhoven (UCL/ISPG)

A. Bernal (ISPG), G. De Lame (ISPG)



Table des matières

Table des matières.....	3
Avant-propos.....	5
1. Le dispositif méthodologique mis en oeuvre.....	6
1.1. Principes généraux du « groupe de discussion ».....	6
1.2. Objectif du groupe de discussion mené auprès des éducateurs au sujet de la démocratie scolaire.....	6
1.3. Thèmes abordés et guide d'entretien.....	6
1.3.1. Thèmes abordés.....	6
1.3.2. Guide d'entretien.....	7
1.6. Déroulement des séances.....	8
1.7. Traitement des données.....	9
1.8. Echantillon.....	9
2. L'analyse (synthèse) des discours.....	10
2.1. Préambule : l'inquiétude des éducateurs.....	10
2.2. L'école démocratique : situation actuelle et idéal à viser.....	10
2.2.1. L'école démocratique dans la situation actuelle.....	11
<i>Une école qui ne fonctionne pas de manière démocratique, souvent « hors la loi ».....</i>	<i>11</i>
<i>Une organisation « top down » où la parole n'est pas distribuée.....</i>	<i>11</i>
<i>Un manque de collaboration entre acteurs.....</i>	<i>12</i>
2.2.2. L'école démocratique « dans l'idéal ».....	12
<i>Un système de relations plus horizontal et plus égalitaire.....</i>	<i>12</i>
<i>Apprendre la démocratie à l'école en la faisant vivre en son sein.....</i>	<i>12</i>
<i>Construire des lois ensemble.....</i>	<i>12</i>
<i>Co-construire des apprentissages.....</i>	<i>13</i>
2.2.3. Les propositions d'amélioration.....	13
<i>Réfléchir ensemble à la place de chaque acteur au sein de l'école.....</i>	<i>13</i>
<i>Donner la parole aux élèves et mettre en place des espaces-temps de débats et de discussions.....</i>	<i>13</i>
<i>Impliquer les parents.....</i>	<i>14</i>
<i>Vivre la citoyenneté au sein même de l'école et associer les éducateurs.....</i>	<i>14</i>
2.3. Le rôle des éducateurs.....	15
2.3.1. Le rôle des éducateurs en milieu scolaire et leur place au sein de l'équipe éducative.....	15
<i>Une fonction essentielle : l'accompagnement des élèves.....</i>	<i>15</i>
<i>Un sentiment de manque de (re)connaissance et de sous-exploitation de leurs compétences.....</i>	<i>15</i>

<i>Un manque de définition institutionnelle de leur fonction.....</i>	<i>16</i>
<i>Un statut et des conditions d'exercice peu favorables.....</i>	<i>17</i>
2.3.2. Les propositions d'amélioration	17
<i>Clarifier le rôle d'éducateur autour d'un profil de métier</i>	<i>17</i>
<i>Instaurer des réunions d'équipe au sein des écoles associant tous les intervenants, en garantissant les conditions permettant les collaborations</i>	<i>18</i>
<i>Développer un leadership de la direction cadrant et soutenant.....</i>	<i>18</i>
<i>Améliorer la formation initiale et en cours de carrière.....</i>	<i>18</i>
<i>Augmenter le nombre d'éducateurs et revoir leur statut.....</i>	<i>19</i>
3. Mots de conclusion	20
Annexe 1 : Notes écrites et documents envoyés par les participants au groupe de discussion	21
Note 1	21

Avant-propos

L'objet de ce rapport est de présenter une synthèse des propos recueillis auprès d'un groupe d'éducateurs issus de l'ensemble de la Communauté française et rencontrés à deux reprises, dans le cadre d'un « groupe de discussion » portant sur « la démocratie scolaire à l'école ».

Dans la première section, nous précisons le dispositif méthodologique mis en œuvre : les principes généraux de la méthode par « groupe de discussion », les objectifs spécifiques poursuivis par le groupe de discussion mené auprès des éducateurs, le guide d'entretien, le déroulement du dispositif, la méthode de traitement des données recueillies, l'échantillon d'éducateurs rencontrés.

Dans la deuxième section, nous présentons une synthèse des discours tenus par les éducateurs rencontrés autour de deux thèmes centraux : la démocratie scolaire à l'école et la place des éducateurs dans le fonctionnement démocratique des écoles et plus largement au sein du milieu scolaire.

1. Le dispositif méthodologique mis en oeuvre

1.1.Principes généraux du « groupe de discussion »

La méthode par « groupe de discussion » permet de récolter des données auprès de plusieurs acteurs simultanément, ayant le même statut, en garantissant la symétrie des relations (Doise & Mugny, 1997).

Concrètement, la technique consiste à recruter, en fonction de l'objet de l'étude, un nombre représentatif d'intervenants, composé d'une dizaine de personnes volontaires, et à susciter une discussion ouverte répondant à une logique de créativité. Cette discussion se structure autour d'un guide d'entretien (voir ci-après) définissant les différents thèmes de l'étude. Une analyse de la discussion, sous forme de synthèse, permet de relever les idées principales des participants. Cette méthode de travail se base en outre sur le principe de confidentialité, les participants ont la garantie de l'anonymat.

1.2.Objectif du groupe de discussion mené auprès des éducateurs au sujet de la démocratie scolaire

Cette méthode par « groupe de discussion » a été appliquée auprès d'un groupe d'éducateurs, qui a été rencontré à deux reprises, avec comme objectif général de nourrir les réflexions en cours sur « la démocratie scolaire » à l'école », en recueillant les avis et témoignages d'éducateurs.

Plus précisément, l'objectif a été de :

1. **recueillir les « bonnes pratiques »**, les mesures, les initiatives, ou les dispositifs jugés pertinents par les éducateurs pour améliorer le fonctionnement démocratique des écoles : selon les éducateurs, *que pourrait-on mettre en place pour favoriser la démocratie à l'école ? Ont-ils des exemples d'initiatives ayant bien fonctionné ou non ?*
2. **repérer les conditions**, les implications et les scénarios d'opérationnalisation de ces différentes initiatives : selon les éducateurs, *quelles conditions doivent-elles être réunies pour ces « bonnes initiatives » fonctionnent ?*

1.3.Thèmes abordés et guide d'entretien

1.3.1. Thèmes abordés

Trois grands thèmes ont été abordés lors de deux séances :

1. La « démocratie à l'école » : selon les éducateurs, quelle est la situation actuelle et quel est l'idéal à atteindre ?
2. Les propositions d'amélioration : selon les éducateurs, que faudrait-il faire pour renforcer la démocratie à l'école ?
3. La place des éducateurs par rapport à cet enjeu : selon les éducateurs, quel devrait être leur rôle (et celui des autres acteurs scolaires) pour renforcer le fonctionnement démocratique à l'école ?

1.3.2. Guide d'entretien

Les questions posées au groupe sont reprises dans le guide d'entretien ci-dessous :

I. L'ÉCOLE DEMOCRATIQUE : SITUATION ACTUELLE ET IDEAL A VISER

L'école démocratique : quelle est la situation actuelle et que faut-il viser ?

1.4. Définition et idéal :

- Qu'est-ce que pour vous une "école démocratique" ? Comment cela doit-il se manifester, se concrétiser ? Que faut-il viser ? Quelle serait l'école idéale à ce niveau-là ?

1.5. Description de la situation actuelle :

- Selon vous, dans quelle mesure les écoles fonctionnent-elles aujourd'hui de manière démocratique ? Quels sont les aspects positifs/négatifs actuels ?

- Quels sont les leviers et les freins actuels à un fonctionnement démocratique ? Selon vous, qu'est-ce qui permet ou au contraire freine aujourd'hui le fonctionnement démocratique dans les écoles ?

II. PROPOSITIONS D'AMELIORATION ET CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

Comment favoriser le fonctionnement démocratique des écoles ? Que peut-on proposer comme pistes d'amélioration et à quelles conditions ces pistes pourraient fonctionner ? (à quoi être attentif ?)

2.1. Propositions d'amélioration

- Selon vous, comment favoriser le fonctionnement démocratique des écoles ? Comment faire pour mettre en œuvre une "école démocratique" ? (Par ex. Comment faire pour rendre les élèves des "élèves citoyens" de leur école ? ...)

- Avez-vous des exemples de "bonnes pratiques", de mesures, d'initiatives ou de dispositifs qui ont permis d'améliorer le fonctionnement démocratique des écoles ?

2.2. Conditions de réalisation

- Quelles sont les conditions qui doivent être remplies pour que ces mesures soient possibles et fructueuses ?

2.3. Positionnement par rapport à certaines expériences existantes

Avez-vous déjà entendu parler / que pensez-vous des expériences suivantes ? Comment cela se passe aujourd'hui ? Comment les améliorer ?

- la participation des élèves à la gestion de l'école – notamment via le Conseil de participation où ils doivent être représentés ?

- le dispositif des délégués de classe ?

- la participation des élèves à la gestion de la discipline ? (Via par ex. un « Conseil d'école » réunissant personnel éducatif, élèves, voir aussi parents)

- la participation des élèves à l'élaboration et l'évaluation du plan de pilotage / contrat d'objectifs des écoles ?

III. LE RÔLE DES EDUCATEURS

Quel est / doit être le rôle des éducateurs dans le fonctionnement démocratique des écoles ?

3.1. Rôle des éducateurs

- Comment percevez-vous le rôle des éducateurs par rapport à cet objectif de rendre le fonctionnement des écoles plus démocratique ? Quel est déjà ou quel devrait être votre rôle en tant qu'éducateurs ?

3.2. Place des éducateurs au sein de l'équipe éducative

- En lien avec cet objectif de démocratie à l'école, quelle devrait être votre place au sein de l'équipe éducative des écoles ? Quels rapports avec les enseignants, la direction, d'autres professionnels ...? Comment penser la place des éducateurs au sein de l'équipe éducative et ses relations avec les autres professionnels ?...

3.3. Exemples de bonnes pratiques

- Avez-vous des exemples de "bonnes pratiques" relatives à la place et au travail des éducateurs par rapport au fonctionnement démocratique des écoles ?
- Quelles sont les conditions qui doivent être remplies pour que ces mesures soient possibles et fructueuses ?

IV. CONCLUSION

Y a-t-il d'autres éléments importants à rajouter ?

1.6. Déroulement des séances

Les éducateurs ont été rencontrés à Liège, à deux reprises, lors de séances d'une durée de deux heures, espacées de deux semaines.

Lors de **la première séance**, les chercheurs ont commencé par se présenter et présenter le dispositif méthodologique du groupe de discussion : ses objectifs, les thèmes discutés, les principes et règles méthodologiques (garantie d'anonymat, enregistrement des séances, ...). Les participants ont ensuite eu l'occasion de se présenter (fonction occupée, lieu et contexte de travail, parcours professionnel) lors d'un bref tour de table. Ensuite, les participants ont eu une dizaine de minutes pour réfléchir, individuellement, au thème du groupe de discussion, autour de deux questions introductives : Qu'est-ce qu'une école qui fonctionne de manière démocratique ? Que mettre en place pour renforcer le fonctionnement démocratique de l'école ? Après cette phase de réflexion individuelle, l'échange collectif a débuté, principalement autour des deux premiers thèmes du guide d'entretien (d'une part, la démocratie à l'école : situation actuelle et idéal à viser ; d'autre part, les propositions d'amélioration et conditions de mise en œuvre).

Lors de **la deuxième séance**, les chercheurs ont commencé par présenter une synthèse des propos tenus par les éducateurs lors de la première séance, afin que ceux-ci puissent

éventuellement la compléter ou la corriger. La séance s'est ensuite poursuivie autour principalement du troisième thème du guide d'entretien (le rôle et la place des éducateurs).

Les éducateurs auraient souhaité pouvoir lire le rapport avant l'envoi aux responsables du Pacte. Pour une raison à la fois méthodologique (statut des rajouts individuels) et pratique (manque de temps), cela n'a pas été possible. Il leur a toutefois été proposé, s'ils le souhaitaient, d'envoyer aux chercheurs, avant la date de remise du rapport, une note écrite qui pourrait être annexée au rapport (les notes envoyées se trouvent à l'annexe 1).

1.7. Traitement des données

Suite à ces deux séances, les données ont été analysées de manière thématique en mettant en évidence les pratiques existantes relatives à la démocratie scolaire, les difficultés rencontrées ainsi que les pistes d'amélioration proposées par les éducateurs.

Cependant, il est à noter que certaines questions du guide d'entretien concernant les conditions de mise en œuvre des dispositifs visant une amélioration de la démocratie scolaire n'ont pas été abordées en profondeur pour une question de temps. En effet, étant donné que c'était la première fois que les éducateurs étaient conviés à s'exprimer dans le cadre du Pacte, les participants ont voulu partager leurs craintes mais aussi leurs souhaits par rapport au métier d'éducateur. Une partie des discussions a donc aussi porté sur le rôle des éducateurs en milieu scolaire de manière plus générale.

Eu égard aux éléments récoltés lors des deux rencontres, l'analyse s'est articulée autour de deux points essentiels :

1. La démocratie scolaire : la situation actuelle, l'idéal à viser, les propositions d'amélioration.
2. Le rôle d'éducateur : sa place dans le milieu scolaire, les pistes d'amélioration.

L'analyse, présentée sous forme de synthèse, met principalement l'accent sur les aspects communs et les éléments les plus récurrents des discours, sans pour autant négliger les éventuels points de divergence les plus importants. Si l'analyse a été attentive à rester fidèle aux propos tenus par les éducateurs dans leur globalité, il faut cependant souligner une limite au dispositif : le compte rendu sous forme de synthèse empêche de rendre compte de l'ensemble des différents discours tenus, dans toutes leurs nuances, singularités et détails.

1.8. Echantillon

Afin de recueillir les représentations et avis sur la question de la démocratie scolaire, des invitations ont été envoyées aux éducateurs de différents réseaux (officiel et libre).

Le groupe de discussion a finalement réuni **treize éducateurs exerçant dans des contextes variés** : l'enseignement secondaire ordinaire et spécialisé ; l'enseignement général, professionnel ou de qualification (CEFA) ; du réseau officiel et du réseau libre. Certains éducateurs exercent aussi (ou ont exercé) dans d'autres structures, telles que les SAS (Service d'accrochage scolaire) ou les AMO (Service d'aide en milieu ouvert). Par ailleurs, certains d'entre eux font partie d'un collectif de réflexion sur le métier d'éducateur en milieu scolaire.

2. L'analyse (synthèse) des discours

2.1. Préambule : l'inquiétude des éducateurs

Avant de présenter les discours tenus par les éducateurs au sujet de la thématique qui les a réunis (la démocratie à l'école), nous allons, à leur demande notamment, relayer les inquiétudes et doléances qu'ils ont exprimées concernant leur participation au groupe de discussion mais aussi plus largement concernant leur place dans le processus de réforme du Pacte.

Les éducateurs rencontrés ont en effet souhaité qu'apparaissent clairement les questions qu'ils se posent à propos du processus participatif mis en place dans le cadre du Pacte, en particulier sur l'usage qui sera fait ultérieurement des propos tenus lors de ces groupes de discussion.

D'une part, ils s'interrogent sur le thème choisi pour leur consultation, celui de « l'école démocratique ». Même s'ils relèvent qu'il s'agit d'une opportunité pour eux d'être (enfin) entendus, ils insistent sur la dimension transversale de ce thème. Ce sont donc, selon eux, tous les acteurs de l'école (les éducateurs mais aussi les directions, les enseignants, les élèves, les parents, le personnel paramédical, etc.) qui sont concernés par cet enjeu démocratique, et pas seulement les éducateurs. Ils s'interrogent dès lors sur le sens de leur consultation : le fait de ne consulter que les éducateurs sur cette question signifie-t-il que ceux-ci sont, aux yeux du Ministère, les seuls à devoir prendre en charge la démocratie à l'école ? Ils réfutent cette éventualité, qui en outre, leur paraît insensée.

D'autre part, ils souhaitent de la vigilance par rapport au fait de généraliser leur positionnement : ce groupe de discussion ne peut être considéré comme « une consultation des éducateurs ». En particulier, ils craignent une instrumentalisation de leur propos et souhaitent ne pas constituer le seul groupe de discussion où les éducateurs ont voix au chapitre.

De manière plus globale, ils expriment de profonds regrets sur le fait que les éducateurs n'aient pas été consultés plus tôt dans le processus, dès le début des travaux du Pacte, et ils estiment que leur profession est « négligée » et « oubliée » dans la réforme annoncée (nous reviendrons sur ce point plus loin) : « les éducateurs sont un baromètre de ce qui se vit dans l'école, l'institution se prive ici d'un bon baromètre en ne les consultant pas ». Selon eux, il faut **aussi « mettre de l'excellence dans ce qui entoure le jeune et dans son accompagnement »**. Certains se questionnent aussi sur la pertinence des travaux du Pacte : « Pourquoi faire un Pacte alors que tout est déjà dans le Décret Missions ? Pourquoi ne pas plutôt réfléchir à la manière dont on peut concrétiser le Décret Missions ? ».

2.2. L'école démocratique : situation actuelle et idéal à viser

Dans cette section, nous présentons les propos tenus par les éducateurs au sujet du « fonctionnement démocratique » de l'école : sur la manière dont l'école fonctionne selon eux sur le plan de la démocratie, sur l'idéal qu'il faudrait viser, sur les propositions d'amélioration qu'ils ont exprimées.

2.2.1. L'école démocratique dans la situation actuelle

Une école qui ne fonctionne pas de manière démocratique, souvent « hors la loi »

Selon les participants au groupe de discussion, **l'école aujourd'hui ne fonctionne pas du tout de manière démocratique**, elle est « faussement démocratique » et elle leur semble même être « en retard à ce niveau-là par rapport au reste de la société ». Plus globalement, ils estiment que l'école, aujourd'hui, ne fonctionne pas de manière « humaine » : « au lieu de voir des personnes, on voit le plus souvent des statuts » et elle est continuellement dans un « bras de fer » avec les élèves. Ainsi, selon eux, l'école épingle souvent les élèves comme étant « LE problème » au lieu de se remettre en question elle-même ; elle écarte d'ailleurs les plus difficiles d'entre eux, ce qui leur paraît une erreur fondamentale car **l'école devrait être avant tout un « lieu humain »**. Les éducateurs regrettent d'ailleurs que l'école n'applique pas le Décret Missions de 1997 dans la plupart des missions qui y sont définies. De plus, l'école ne respecte pas elle-même la démocratie dans la mesure où **elle décide souvent de règles « hors la loi »** (par ex. quand il y a une interdiction de rendre son bulletin à un élève majeur non accompagné par un parent).

Une organisation « top down » où la parole n'est pas distribuée

Les participants insistent sur le fait que l'école, en l'état actuel des choses, n'est pas conçue pour être démocratique : c'est un **« leurre de démocratie »**. Les participants regrettent ainsi que l'école, qui se veut un lieu d'apprentissage de la démocratie (au travers de cours d'éducation à la citoyenneté par ex.), ne met pas en œuvre en son sein un fonctionnement démocratique. Il y a là pour eux une contradiction, **un manque de cohérence très dommageable sur le plan éducatif car les élèves finissent par « ne plus croire aux mots »** qui sont utilisés par l'institution scolaire et qui se vident dès lors de leur sens.

Ils estiment d'abord que l'école est un « système top-down », un **« système hyper hiérarchisé »**, où les différents acteurs (élèves, enseignants, éducateurs, directeurs, personnels ouvriers, ...) ont finalement, chacun à leur niveau, **peu de pouvoir de décision**. Ce système laisse très peu d'autonomie et de pouvoir de décision aux différents acteurs, même pour des demandes ou des situations quotidiennes jugées parfois « banales » (ex. aller aux toilettes pour les élèves ou régler des petits conflits pour les éducateurs) : « il faut demander l'autorisation pour tout et passer par toute une série de personnes différentes pour obtenir quelque chose ». Ainsi, par exemple, les conflits entre enseignants et élèves qui se déroulent dans les cours pourraient selon eux rapidement et efficacement se régler « sans faire de mal » par le biais de la communication ; or, aujourd'hui, avant que les éducateurs puissent intervenir, et dépendamment de l'organisation interne de l'école, il faut souvent demander l'autorisation à la direction ou à la personne responsable de la discipline (par ex. préfet de discipline). Selon eux, non seulement il y a une perte d'efficacité, mais cela témoigne aussi d'un **« manque de confiance » entre collègues** très prégnant dans les écoles.

C'est aussi un lieu où la parole n'est pas distribuée entre les acteurs, et les différents dispositifs de participation qui existent (comme les conseils de participation ou le système de délégués de classe) ne fonctionnent pas : ils offrent une **« illusion de participation »**. En particulier, les éducateurs notent que **les élèves et les parents n'ont aujourd'hui « rien à dire »**. Selon les éducateurs la parole des élèves « effraie » les adultes, les enseignants en particulier, qui ne savent pas « quoi en faire » ou qui ont « peur de perdre leur pouvoir face aux élèves », et qui dès lors ne sont pas demandeurs d'écouter et de prendre en compte la parole des élèves. Ils estiment que les acteurs scolaires devraient apprendre à « lâcher du pouvoir », à

« faire confiance » aux jeunes, à investir les relations avec les élèves en « ayant un *a priori* favorable ». Quant aux parents, au sein de l'école, les éducateurs regrettent qu'ils soient davantage amenés à devoir se justifier auprès des acteurs scolaires qu'à collaborer avec eux. Les éducateurs rencontrés trouvent que les parents, en particulier ceux d'enfants qui connaissent des difficultés scolaires, sont souvent « dévalorisés » et « disqualifiés » et ne sont pas associés à l'éducation de leurs enfants.

Enfin, les éducateurs rencontrés notent que le système de relations entre les enseignants eux-mêmes ne fonctionne pas non plus de manière démocratique. Les éducateurs apparentent celui-ci à un « système féodal » où « seuls certains peuvent décider et les autres doivent exécuter ».

Un manque de collaboration entre acteurs

Selon les participants du groupe de discussion, plus largement, **il y a aujourd'hui un manque de collaboration entre tous les acteurs au sein de l'école**, qu'ils jugent dommageable pour la qualité de l'éducation. Il y a en effet peu ou pas de réunions organisées entre les différents personnels éducatifs en vue de questionner leur métier, se concerter à propos des élèves ou travailler ensemble. A ce niveau-là, les éducateurs pointent des différences importantes avec le secteur de l'aide à la jeunesse où les réunions sont plus fréquentes autour du jeune. Selon eux, l'école devrait aussi organiser davantage de collaborations entre les différents acteurs, car il y a aujourd'hui des problèmes importants de coordination entre les acteurs à l'interne et à l'externe (avec les assistants sociaux, les médiateurs, ...)

2.2.2. L'école démocratique « dans l'idéal »

Un système de relations plus horizontal et plus égalitaire

Selon les éducateurs rencontrés, une « école démocratique » est, à l'opposé de ce qui se passe aujourd'hui, une école où « tout le monde serait mis sur un pied d'égalité » : où les relations seraient **plus « horizontales »** (et non verticales comme actuellement), où **les relations entre tous les acteurs de l'école (enseignants, éducateurs, directeurs, élèves, parents, ...)** seraient **plus égalitaires**, où les différents acteurs se feraient davantage confiance aussi.

Apprendre la démocratie à l'école en la faisant vivre en son sein

Afin que l'enseignement de la démocratie auprès des élèves ait réellement un sens et porte ses fruits, les participants du groupe de discussion insistent sur le fait que l'école devrait d'abord et avant tout fonctionner elle-même de manière démocratique, qu'elle devrait constituer une « démocratie en son sein ». C'est une question de cohérence et d'efficacité éducative. Il leur apparaît ainsi tout à fait primordial, afin d'enseigner la citoyenneté aux élèves, de **vivre la citoyenneté dans et par l'école**. Dans cette perspective, l'école devrait selon eux constituer **un lieu où il est possible d'apprendre la démocratie en la vivant et en l'expérimentant concrètement**. Selon eux, « une démocratie ça se vit plus que ça ne s'enseigne à travers des cours ».

Construire des lois ensemble

Dans cette perspective, ils estiment aussi qu'une « école démocratique » implique de « **construire ensemble les lois** ». Certains participants du groupe de discussion pensent que l'on gagnerait à instaurer au sein de l'école **une gouvernance de type « holacratique »**, **permettant à chacun de participer aux différentes décisions** : former « une mini-société »,

« où chacun apprend à vivre en accord avec les autres », à « faire l'apprentissage du vivre-ensemble ».

Co-construire des apprentissages

Selon les éducateurs rencontrés, réfléchir à une école démocratique, c'est aussi se poser **la question de l'éducabilité des apprenants**. Dans cette perspective, l'école devrait aussi être un lieu où les élèves seraient amenés à co-construire leurs apprentissages, et où l'« on croirait en leurs nombreuses possibilités ». Plus largement, ce serait un lieu où « l'humain » serait central, où chacun serait perçu « comme une personne, et non comme un statut » (d'élève, d'enseignant, d'éducateur, ...).

2.2.3. Les propositions d'amélioration

Rendre le fonctionnement de l'école plus démocratique implique selon les éducateurs rencontrés de **revoir profondément le fonctionnement et l'organisation globale de l'école**. Certains ont évoqué que cela nécessite un « changement culturel profond », un « **changement de paradigme** » dont ils ne perçoivent pas de traces aujourd'hui dans les travaux du Pacte. Ils ont proposé quelques pistes pour favoriser le fonctionnement démocratique des écoles ; elles sont décrites ci-après.

Réfléchir ensemble à la place de chaque acteur au sein de l'école

Tout d'abord, les participants ont mis l'accent sur le fait qu'il faudrait, **dans chaque école, instaurer un espace-temps consacré à la réflexion sur la place de chacun des acteurs au sein de l'école** : à leurs complémentarités, aux liens internes (élèves, enseignants, éducateurs, ...) et externes (avec les parents, etc.). D'après eux, cela pourrait être l'objet, au sein de chaque école, d'un **groupe de travail pluridisciplinaire**. Cela permettrait aux éducateurs, par la même occasion, d'expliquer leur rôle aux autres membres de l'équipe éducative et de mieux revendiquer leur place d'« accompagnateur ». L'idée d'une « **mise au vert** » bi-annuelle (en début et fin d'année) a été proposée pour prendre le temps de discuter ensemble sur ce qu'on veut faire et évaluer ce qui a été fait, permettant aussi à chacun de repenser son rôle et sa fonction en lien avec tous les partenaires.

Donner la parole aux élèves et mettre en place des espaces-temps de débats et de discussions

Selon les éducateurs, il est aussi primordial de placer les acteurs de l'école sur un même pied d'égalité. Cette position symétrique implique avant tout de **donner la parole aux élèves et les amener à débattre et réfléchir au sens de l'école** : « à ce qu'on veut faire ensemble à l'école », au « pourquoi est-on là ? », au vivre ensemble, aux apprentissages... Les éducateurs estiment que **les élèves devraient avoir un mot à dire sur « ce qui compte vraiment », sur « ce qui est essentiel »** : les programmes, les cours (contenus), les horaires, la vie à l'école, etc. Il ne s'agit donc pas de réunir des élèves pour discuter simplement ou seulement d'aspects de la vie scolaire qui paraissent secondaires (comme le tri des poubelles), mais au contraire pour discuter de ce qui est au centre de l'école. Les éducateurs rencontrés insistent ainsi sur la nécessité aujourd'hui de **travailler sur le « sens de l'école » auprès des élèves** et ils estiment qu'ils auraient là un rôle essentiel à jouer. En effet, selon eux, l'un des problèmes principaux qui se pose aujourd'hui dans les écoles est que « l'institution scolaire manque de sens » aux yeux des élèves, ce qui entraîne chez eux de l'ennui et des réactions auxquelles les enseignants ne savent pas toujours gérer. Or, les éducateurs, qui sont formés pour gérer ce type de réactions, pourraient prendre là une place et être utilement associés. Il faut par ailleurs que les élèves soient

réellement entendus : « Il faut **travailler sur des enjeux réels et faire quelque chose de ce que les élèves disent**, sinon mieux ne rien faire car le danger est que les élèves, déjà désabusés, pensent ‘ cela n’a encore servi à rien ’ ».

Ils proposent donc de **libérer des espaces-temps de débats et de discussions avec les élèves**, permettant à ceux de s’exprimer et d’être entendus sur les aspects essentiels de la vie scolaire. Cela leur semble d’autant plus important d’organiser l’écoute des élèves qu’il y a aujourd’hui selon eux, dans bon nombre d’écoles, un « risque d’implosion », la génération actuelle des élèves étant moins encline à la « soumission » que les précédentes. De manière pragmatique, certains proposent d’ « **investir les lieux et objets dans l’école où l’on a encore prise** », par ex. le règlement d’ordre intérieur qui peut être facilement discuté et réfléchi collectivement.

Selon les participants au groupe de discussion, il faudrait par ailleurs davantage **prendre en compte la diversité du public**, davantage considérer l’hétérogénéité des apprenants, et mettre notamment en valeur d’autres types d’intelligence que celle logico-mathématique ou verbo-linguistique. Apprendre la démocratie, c’est en effet aussi « apprendre l’identité humaine dans toutes ces différences ».

L’instauration d’une école démocratique nécessite en définitive, selon eux, un « **changement de paradigme de l’école** » qui implique non seulement l’ouverture d’« espaces citoyens », mais aussi une réelle révision dans la manière dont on enseigne aux élèves. Dans cette optique, la formation initiale des enseignants devrait être repensée aussi dans une perspective plus démocratique.

Impliquer les parents

Selon les éducateurs rencontrés, il est aussi nécessaire d’**impliquer les parents dans l’école**, pour d’autres raisons que simplement leur distribuer un bulletin et aborder les difficultés de leur enfant. Il s’agit de « redonner aux parents une crédibilité, une légitimité », dans la perspective d’une « co-éducation ». Certains ont évoqué l’idée d’organiser des réunions avec les parents dès le début de l’année, indépendamment des enjeux liés aux évaluations (autrement dit, en dehors des périodes de bulletins), pour écouter les parents et les faire parler sur leurs enfants et leurs attentes à l’égard de l’école.

Vivre la citoyenneté au sein même de l’école et associer les éducateurs

Une des pistes évoquées consiste à faire vivre les principes du cours de citoyenneté au sein de l’école. Dans cette perspective, **les éducateurs pourraient collaborer au cours de citoyenneté** et aider à faire « vivre des débats et questionner la démocratie ». Les enseignants étant soumis à une certaine pression des programmes, il leur paraît pertinent d’alléger les contenus du cours afin de privilégier d’autres activités, qui pourraient être menés par les éducateurs, afin de « faire vivre la démocratie » aux élèves au sein même de l’école. Les élèves auraient ainsi l’opportunité d’expérimenter de « vraies situations de citoyenneté » : débattre, collaborer, ... sont autant de pratiques que les éducateurs peuvent aborder avec les élèves.

Assurer des formations et accompagnements

La mise en place de dispositifs de débats et réflexions collectifs au sein des écoles (par ex. des conseils coopératifs et citoyens) nécessite au préalable que les différents acteurs aient les compétences pour les gérer. Selon les éducateurs rencontrés, il faut dès lors absolument **mettre en place un accompagnement**. En effet, les jeunes et les adultes ne sont ni prêts ni formés pour

pouvoir vivre ces dispositifs de manière optimale et permettre de débattre de sujets primordiaux de manière pertinente.

2.3. Le rôle des éducateurs

Dans cette section, nous allons rapporter les propos tenus par les éducateurs rencontrés au sujet de leur propre métier : au sujet de leur rôle et de leur place au sein des écoles. Nous présenterons aussi les pistes d'amélioration qu'ils ont évoquées.

2.3.1. Le rôle des éducateurs en milieu scolaire et leur place au sein de l'équipe éducative

Une fonction essentielle : l'accompagnement des élèves

Les éducateurs rencontrés ont insisté sur le fait que leur rôle dans le fonctionnement démocratique des écoles doit être « le même que ceux de tous les acteurs de l'école » et qu'**ils ne peuvent être les seuls responsables du fonctionnement démocratique de l'école**. Dans cette perspective, ils se questionnent sur le fait d'être les seuls acteurs à être interrogés sur cette problématique (cf. supra). Par ailleurs, si l'école se veut démocratique, elle doit, selon eux, commencer par **reconnaître leur fonction** dans son ensemble (alors que dans les faits, elle est souvent réduite), et reconnaître qu'ils peuvent effectivement **être des « facilitateurs de la démocratie »**.

Selon eux, **les éducateurs jouent un rôle essentiel au sein de l'école, centré sur l'accompagnement des jeunes**. Diplômés dans le secteur pédagogique, ils se considèrent comme de véritables « professionnels de l'éducation », qui participent activement à « l'implémentation d'une culture bienveillante » au sein des écoles, en valorisant les comportements positifs, en écoutant et en guidant les jeunes, en leur permettant de s'exprimer. Leur formation leur permet de gérer non seulement le collectif mais aussi l'individuel. L'observation et l'accompagnement des élèves qu'ils réalisent au quotidien leur permettent d'avoir une vision globale de chaque élève, qu'ils considèrent comme des sujets à part entière.

Ils estiment dès lors être **des acteurs essentiels pour l'épanouissement et la réussite des élèves**. Au-delà de la tâche administrative qui leur incombe, les éducateurs gèrent également l'accompagnement des jeunes, les aident à s'orienter et estiment dès lors jouer un rôle prépondérant dans la promotion de la réussite de tous. Au même titre que les autres acteurs de terrain, ils ont « un savoir » à transmettre mais s'estiment très peu reconnus pour cela.

Un sentiment de manque de (re)connaissance et de sous-exploitation de leurs compétences

Tous les éducateurs rencontrés lors du groupe de discussion mentionnent **le manque de reconnaissance de leur métier**. Ils se sentent tous peu ou mal reconnus, à la fois par les autres intervenants scolaires au sein des établissements, mais aussi sur le plan institutionnel. Cette non-reconnaissance se traduit notamment par des statuts d'emploi plus défavorables que les autres personnels éducatifs (par ex. ils travaillent un plus grand nombre d'heures). En outre, ils estiment que les autres personnels éducatifs connaissent mal leur métier et qu'ils sont dès lors souvent « **sous-utilisés** » **dans les écoles**, alors qu'ils sont une « pièce maîtresse ». En particulier, la dimension pédagogique de leur fonction semble être ignorée par les autres acteurs scolaires (les enseignants et directeurs notamment) : « on sous-estime ce que les éducateurs

sont capables de faire », « on pense que n'importe qui peut faire ce que l'on fait », « les éducateurs ne sont pas utilisés à 100% pour toutes leurs compétences ». Dans les écoles, les autres membres de l'équipe éducative tendent en effet à les considérer, à leurs grands regrets, comme des « surveillants » plutôt que comme des « veillant sur ». Ils déplorent le manque de légitimité qu'a l'accompagnement qu'ils réalisent auprès des jeunes auprès des autres membres de l'équipe éducative. Ce manque de reconnaissance se traduit par des rencontres rares avec les directions ou avec les équipes enseignantes au sein des écoles. Ils ont parfois l'impression d'être perçus comme des « fouineurs » (qui « viennent mettre leur nez partout ») alors qu'ils devraient être considérés **des acteurs capables de réfléchir au « pédagogique »**. Ils regrettent que **leur compétence pédagogique n'est pas reconnue, ni même connue et qu'elle est totalement sous-exploitée au sein des établissements**, alors que cette compétence est inscrite sur leur diplôme et qu'ils sont formés au travail pédagogique. Pour eux, leur rôle est tout à fait complémentaire à celui des enseignants et ils prônent un travail en partenariat. Ce manque de reconnaissance au sein des établissements se traduit par le fait que lors des conseils de classe, ils sont peu sollicités et n'ont pas le droit de vote comme les enseignants. Cela se traduit aussi par le fait que, depuis quelques années, il ne leur est plus possible de postuler pour une direction d'établissement, ce qui renforce leur sentiment de non-reconnaissance au sein de l'école.

Cette non-reconnaissance se ressent non seulement au sein des écoles, mais aussi au niveau supérieur du système scolaire. En particulier, les éducateurs rencontrés ont exprimé le sentiment d'être « les oubliés du Pacte », leur fonction n'y étant pas clairement présente, contrairement à celle du PMS. Ils ont d'ailleurs l'impression que les missions définies par le Pacte pour le PMS correspondent en fait à leurs propres missions d'éducateur en milieu scolaire et ils considèrent que cela empiète ainsi sur leur propre métier.

Un manque de définition institutionnelle de leur fonction

Plus globalement, **les éducateurs déplorent que leur fonction ne soit pas clairement définie sur le plan institutionnel** et qu'elle tende dès lors à se confondre avec celle d'autres personnels, comme les assistants sociaux. Selon eux, ce manque de clarification du profil de leur fonction impacte négativement la reconnaissance de leur professionnalité. Peu au courant du pouvoir d'action des éducateurs, les autres professionnels se réfèrent bien souvent à des partenaires externes (équipes mobiles, AMO, Accrojump...) pour répondre à des situations problématiques avec les élèves, alors que les éducateurs, en tant qu'acteurs internes aux établissements ayant une connaissance fine des situations, seraient souvent plus utiles et efficaces. Ces services externes ne connaissent en effet pas les jeunes et ne travaillent pas en collaboration avec les éducateurs. Il y a là, selon eux, une perte d'informations et de temps que leur observation quotidienne des jeunes (sur le plan verbal et non verbal) permet au contraire. Les éducateurs rencontrés insistent ainsi sur leur position centrale d'acteur interne à l'école, qui leur permet d'agir et répondre au mieux aux situations des élèves. Ils regrettent plus fondamentalement le développement actuel d'une multitude de services externes aux écoles pour gérer les problèmes des élèves (au lieu de s'appuyer et de renforcer les acteurs internes aux écoles), le tout formant une « **lasagne institutionnelle** » qui manque de cohérence et de transparence, qui est peu lisible pour les acteurs scolaires. Ces services externes sont perçus comme « des rustines qu'on n'arrête pas d'inventer pour colmater les fuites de la chambre à air de l'école », alors qu'« il y a en interne, des professionnels – les éducateurs – qui sont en ligne directe avec les élèves et les parents – qui pourraient agir utilement ». A plusieurs reprises, ils ont questionné cette politique : « si on revalorisait et reconnaissait les éducateurs, il n'y aurait pas besoin d'autant de rustines ».

Les éducateurs plaident alors pour la mise en place d'un véritable travail de réflexion sur leur métier, notamment à travers la constitution d'un collectif inter-réseau.

Un statut et des conditions d'exercice peu favorables

Les éducateurs regrettent **leur nombre insuffisant sur le terrain** et **l'épuisement** qui les guette. Ils souhaitent que l'encadrement des jeunes par les éducateurs soit une priorité du Pacte au vu des besoins inhérents à l'évolution des jeunes et de la société (réseaux sociaux, accoutumance, ...). Tous ont souligné le manque de temps pour accompagner les jeunes et regrettent que leur travail soit actuellement consacré en grande partie à des tâches administratives et de surveillance.

Enfin, selon eux, **leur statut doit aussi être revu** ; en particulier, ils ne comprennent pas pourquoi ils sont les seuls professionnels à prester 35h/semaine dans les établissements.

2.3.2. Les propositions d'amélioration

Les participants ont proposé plusieurs mesures institutionnelles et organisationnelles visant à améliorer les conditions d'exercice des éducateurs et à répondre aux évolutions (du public notamment) qui touchent leur profession et plus largement l'ensemble des intervenants scolaires.

Clarifier le rôle d'éducateur autour d'un profil de métier

Tous plaident pour **une redéfinition claire et précise des fonctions des éducateurs**. Il faudrait, selon eux, institutionnaliser un « profil de métier » ou « référentiel de métier ». Cela permettrait de distinguer les missions propres aux éducateurs et celles des autres acteurs intervenant auprès des jeunes (comme les assistants sociaux) autour du jeune. Cette clarification permettrait, selon eux, une meilleure utilisation des ressources éducatives et une meilleure reconnaissance de leur métier.

L'institutionnalisation du profil de leur fonction leur semble nécessaire pour formaliser le travail collaboratif (cf. supra) et la division du travail éducatif entre les différents intervenants internes et externes aux établissements. Ce serait l'occasion de revoir la place de chacun et de s'interroger sur la distribution des rôles au sein du milieu scolaire (qui fait quoi ?). Au sein des écoles, les éducateurs expriment le besoin de clarifier leurs missions. En particulier, ils souhaitent que leurs tâches administratives soient davantage cadrées et que soient reconnues celles qu'ils réalisent pour améliorer la réussite des élèves.

Les participants entrevoient la possibilité d'une définition de leurs tâches au moyen d'un « carnet de bord » de l'éducateur ou d'une « fiche métier » (ou de fonction). Une telle clarification de leur rôle leur permettrait, selon eux, une meilleure reconnaissance par les autres intervenants : elle permettrait d'asseoir leur position de « premier intervenant » et, en revalorisant leur formation, en particulier dans sa dimension pédagogique et éducative, cela légitimerait *in fine* leur travail sur le terrain. Souvent en effet, les éducateurs s'entendent dire qu'« ils ne font rien ». Or ce « rien » est en fait constitué d'une multitude d'actions, souvent effectivement peu visibles mais qui sont tout à fait essentielles, comme l'observation et l'analyse du comportement des élèves, la prise de contact avec les parents, le dialogue avec l'élève, la gestion des études... Une explicitation des tâches qu'ils réalisent serait une manière de rendre

visibles toutes ces activités, et leur paraît dès lors essentielle dans la prise en compte et la reconnaissance de leur fonction.

Dans cette perspective, les participants ont exprimé le souhait que les instances supérieures du Pacte (Groupe central) communiquent davantage avec eux (via le collectif CREMS par exemple), qu'ils les écoutent, prennent leurs avis en compte en vue de repenser le métier d'éducateur en milieu scolaire.

Instaurer des réunions d'équipe au sein des écoles associant tous les intervenants, en garantissant les conditions permettant les collaborations

A plusieurs reprises, les éducateurs ont insisté sur **la nécessaire collaboration** entre les différents membres de l'équipe éducative : entre les éducateurs eux-mêmes, entre les éducateurs et les enseignants, mais aussi avec les autres personnels éducatifs externes (PMS, SAS, AMO, ...).

Selon les participants du groupe de discussion, **il est d'abord essentiel que les éducateurs puissent d'abord se concerter entre eux**, sur deux volets : d'une part, la situation et l'accompagnement des élèves ; d'autre part, l'organisation de leur travail. Pour ce faire, il faudrait cependant **prévoir des heures de concertation dans leur charge de travail**. Ils plébiscitent aussi la création d'un **statut de « coordinateur d'éducateurs »**.

Ils ont ensuite insisté sur le fait **que les éducateurs doivent avoir une place au sein de l'équipe éducative et travaillent en partenariat avec les enseignants**. Les fonctions des éducateurs et des enseignants étaient perçues comme complémentaires, ils soutiennent le développement d'un travail collaboratif et de « communautés de pratique » au sein des écoles. Pour ce faire, il faut absolument **formaliser des lieux et des temps de réunion** avec l'équipe enseignante, dans une visée de temps de partage institutionnalisé.

Pour favoriser le travail en équipe, dans un contexte scolaire fortement marqué par « l'individualisme », ils estiment nécessaire de travailler sur deux plans : en garantir les moyens (« il ne faut pas imposer la forme du travail collaboratif, mais assurer les moyens qui le garantissent en institutionnalisant des espaces-temps ») et développer une « culture du travail collaboratif » en formation.

Développer un leadership de la direction cadrant et soutenant

Selon les éducateurs rencontrés, les directions d'école jouent un rôle important sur les conditions d'exercice des éducateurs et la manière dont ils sont reconnus par les autres membres de l'équipe éducative. Une attention particulière devrait donc être portée auprès des directions pour les sensibiliser au travail mené par les éducateurs.

Par ailleurs, ils estiment que les directeurs devraient **communiquer** sur le rôle attendu des éducateurs, tout en leur laissant une certaine autonomie. Elles doivent à la fois **cadrer et collaborer** avec les éducateurs. Dans cette perspective, ils insistent sur l'importance d'instaurer une communication entre les éducateurs et les directions d'école. Celles-ci constituent en effet, selon eux, un levier important pour la reconnaissance de leur fonction.

Améliorer la formation initiale et en cours de carrière

Les éducateurs rencontrés estiment que leur formation, initiale et continuée, mais aussi celle des enseignants, pourrait être améliorée sur plusieurs plans. L'amélioration de leur formation

est pour eux un levier dans la construction d'une identité professionnelle forte et le renforcement de leur professionnalisation.

Ils estiment en particulier que la formation initiale devrait davantage **former les différents intervenants à pouvoir mener des partenariats entre eux**.

Ils pensent aussi que les éducateurs devraient pouvoir accéder à un panel de formations continues plus riches et variées qu'actuellement, avec des formations de qualité concernant l'accompagnement des jeunes, l'évolution du métier d'éducateur, les inter-visions, les collaborations à mettre en place... Il serait intéressant selon eux qu'elles soient aussi accessibles aux enseignants.

Augmenter le nombre d'éducateurs et revoir leur statut

Les participants plaident tous pour une **augmentation du nombre d'éducateurs** qui est resté inchangé depuis les années 1980. Or, le profil des élèves a évolué. En particulier, de plus en plus d'apprenants du spécialisé sont intégrés dans l'enseignement ordinaire, ce qui engendre des problématiques nouvelles à traiter. En outre, les problématiques d'assuétudes, les difficultés culturelles, sociales et affectives sont de plus en plus prégnantes. Alors que les besoins d'accompagnement se sont accrus ces dernières années, les éducateurs regrettent que le temps qu'ils peuvent consacrer à la discussion et à la prise en charge individuelle des élèves est au contraire de plus en plus restreint. Les éducateurs se disent démunis devant l'ampleur des tâches et frustrés de ne pas pouvoir consacrer plus de temps à certains élèves. Dès lors, il leur paraît indispensable aujourd'hui d'augmenter le nombre d'éducateurs afin de pouvoir mieux répondre aux besoins des élèves.

Par ailleurs, ils plaident aussi pour une **révision de leur statut** (charge horaire notamment), afin de l'aligner sur celui des autres personnels.

3. Mots de conclusion

Les participants ont réellement marqué leur enthousiasme à participer aux groupes de discussion. Plus largement, ils ont voulu témoigner du manque de reconnaissance professionnelle à leur égard et de la nécessité de modifier ou de faire évoluer la fonction d'éducateur au sein du milieu scolaire.

Au-delà des manques de moyens évoqués, ils comptent véritablement sur un changement systémique de l'école qui rendrait ses lettres de noblesse à la fonction d'éducateur en redonnant un véritable pouvoir d'action à ces acteurs de première ligne.

Annexe 1 : Notes écrites et document envoyé par les participants au groupe de discussion

Note 1

Ci-après, vous trouverez un message électronique envoyé par un participant. Son document est joint en annexe.

Bonjour,

Comme suggéré lors de notre dernière rencontre, je voudrais ajouter un élément au rapport que vous allez transmettre.

En effet, j'ai depuis assisté à la présentation des programmes d'éducation à la philosophie et la citoyenneté et j'ai pu constater que des liens évidents et explicites sont établis entre ceux-ci et le travail des éducateurs en milieu scolaire.

Vous trouverez en pièces attachées, les éléments qui permettent de les mettre en évidence.

D'une part, la page du programme d'EPC qui précise les lieux où les compétences seront travaillées et qui fait référence aux missions des éducateurs et, d'autre part, les 13 recommandations du référentiel éducateurs que vous trouverez plus détaillées via ce lien :

<http://admin.segec.be/Documents/6238.pdf>

Encore merci pour l'espace et le temps de parole que vous avez permis et pour la suite que vous donnerez à ces rencontres.